

Rapport public

Date d'émission du rapport : 16 janvier 2026

Numéro d'inspection : 2026-1538-0001

Type d'inspection : d'incidents critiques (SIC)

Titulaire de permis : Ville de Toronto

Foyer de soins de longue durée et ville : Cummer Lodge, North York

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 14 et 16 janvier 2026

L'inspection concernait le signalement suivant en lien avec le Système de rapport d'incidents critiques (SIC) :

- Signalement : n° 00166885 – [SIC : M512-000001-26] – Signalement en lien avec l'éclosion d'une maladie transmissible

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de prévention et de contrôle des infections

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22

Programme de prévention et de contrôle des infections

Paragraphe 102 (2) – Le titulaire de permis met en œuvre ce qui suit :

b) les normes ou protocoles que délivre le directeur à l'égard de la prévention et du contrôle des infections. Règl. de l'Ont. 246/22, paragraphe 102 (2).

On a omis d'aider deux personnes résidentes quant à l'hygiène des mains avant leur dîner.

Sources : Démarches d'observation au sein de l'unité où habitait la personne résidente concernée; entretien avec la personne responsable de la prévention et du contrôle des infections.